

**Destinataire(s) : Député.es, Sénateur.ices, Mme Pannier-Runacher, Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.**

## **Il faut une loi d'urgence pour des forêts vivantes !**



Campagne lancée par  
Adret Morvan, Collectif Forêts Vivantes Pyrénées, Réseau Forêt Limousine



**Pour stopper les coupes rases, les monocultures d'arbres, les projets industriels écocidares, il faut agir !**

### **Pourquoi faut-il agir maintenant ?**

Le changement climatique accélère et pourtant... les forêts françaises – réservoirs de biodiversité, sources d'eau potable, puits de carbone, régulatrices des températures, garantes de la qualité de vie des citoyen·nes – sont transformées en gisements de bois pour satisfaire des industriels soumis à des logiques productivistes.

**L'État finance la sylviculture industrielle ainsi que des projets inutiles et dangereux : la forêt subit.**

En pleine crise écologique, l'État continue de subventionner les pratiques qui provoquent l'effondrement des écosystèmes forestiers, réchauffent le climat et détruisent des paysages que nous chérissons tou·tes.

L'État encourage l'implantation de complexes industriels et va jusqu'à financer une méga usine de "bio"-kérosène mobilisant la biomasse forestière, pour faire voler des avions.

**C'est pourquoi nous demandons l'abandon des projets industriels écocidaire, la généralisation d'une sylviculture douce, préservant un couvert continu d'arbres diversifiés en âges et en essences : une vraie politique publique forestière, au service du vivant, pas du marché !**

NOUS EXIGEONS :

- **L'arrêt des aides de l'État à des projets et des usines qui contribuent à la destruction des forêts** et des réserves de biodiversité ;
- La **réorientation de ces aides** vers le choix essentiel de la régénération naturelle ;
- **L'abandon des projets d'usines écocides utilisant la biomasse forestière**, tels l'usine E-CHO de « bio »-carburants à Lacq (500 000 tonnes de bois par an), l'usine Biochar à Garlin (120 000 t/an), Biosyl usine à granulés de bois de feuillus à Guéret (130 000 t/an), ainsi que de la centrale électrique de Gardanne (450 000 t/an), des méga projets industriels tels qu'Orpinia (1 million t/an), Scierie SIAT (1 millions t/an), Hynovera (182 500 t/an) ;
- La **reconnaissance de la personnalité juridique pour les forêts** afin de défendre leur préservation ;
- **L'augmentation significative des moyens – en budget et en personnel – des services publics nationaux et territoriaux chargés de la protection de la forêt** (ONF, CNPF, OFB, DDT, etc.) ;
- **L'inscription dans la future loi sur la gestion forestière des revendications suivantes**, basées, entre autres, sur deux propositions de lois de la précédente législature :

Une **réorientation de la politique forestière** afin de favoriser une sylviculture mélangée à couvert continu et de l'établir comme mode de gestion forestière, maintenir et développer un tissu de PME locales de la filière bois (bûcheronnage, débardage et scieries, transformations du bois à plus forte valeur ajoutée), assorti d'objectifs à atteindre ;

L'interdiction de cumuler la fonction de conseil en gestion forestière avec celles de marchand de bois et de travaux forestiers ;

**L'encadrement strict des coupes rases**, limitées à 0,5 ha pour les forêts de feuillus ou pour les forêts mélangées et à 2 ha pour les résineux. L'interdiction totale de ces coupes rases dans les zones protégées, les zones Natura 2000, les PNR, les zones humides et sur les pentes à plus de 30 %. Faire figurer la définition d'une coupe rase dans le code forestier ;

L'interdiction du dessouchage et de la récolte d'arbres d'un diamètre inférieur à 7 cm, pour favoriser la préservation des sols forestiers ;

La **transparence des données environnementales**, des plans simples de gestion (PSG) et des déclarations de travaux forestiers ;

Le renforcement du droit de préemption des communes et de l'État pour l'achat de forêts privées mises à la vente.

**Il est temps de prendre conscience de la gravité de la situation. Une loi pourrait être votée prochainement. C'est maintenant que votre signature pèsera en faveur d'une loi forêt ambitieuse.**

Cette pétition a été préparée en s'appuyant sur le texte que vous trouverez en intégralité avec la liste des signataires, en cliquant [ici](#).